

Partager

Chaque année, des projets artistiques permettent aux élèves de s'investir plus intensément dans leur discipline.

L'objectif est de former les élèves à la scène, afin qu'ils **partagent leur passion avec le plus grand nombre.**

Mise en scène des travaux des élèves, participation à l'animation de la ville d'Auray et de son territoire, rencontres avec d'autres musiciens, pédagogues ou artistes, découverte de spectacles d'esthétiques diverses...



Tarifs

Les tarifs sont votés chaque année par le Conseil Municipal de la Ville d'Auray. L'inscription vaut engagement annuel et est facturée pour l'année.

Éveil musical

- 177€ l'année

Cursus musical

- de 252€* à 535€ l'année pour les familles alréennes
- 843€ l'année pour les familles de Brec'h et Pluneret

Pratiques collectives

- de 58,50€* à 158€ l'année pour les familles alréennes
- de 158€ à 180€ l'année pour les autres communes

* Tarification dégressive pour les alréen-nés dont le quotient familial est inférieur ou égal à 914€

Possibilité de location d'instruments grâce à l'Association des Parents d'Élèves

Contact : apema.auray@gmail.com

Renseignements et inscriptions

Réinscriptions

- du 2 au 21 juin 2025
- Pour les élèves déjà inscrits en 2024-2025.

Nouvelles inscriptions

- du 22 juin au 4 juillet 2025
- Informations et pré-inscriptions en ligne sur www.auray.fr/Culture-Loisirs/Ecole-de-musique ou dossiers à télécharger et à transmettre par mail à accueil.musique@ville-auray.fr.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés. Réponse transmise au cours du mois de juillet. En cas de places disponibles, d'autres inscriptions auront lieu à partir du mois de septembre.

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS

à l'École de musique, 43 rue Joseph-Marie Barré à Auray

Dimanche 22 juin de 14h à 18h

Mercredi 25 juin de 14h à 18h

Vendredi 27 juin de 14h à 18h



École de musique d'Auray

Du mardi au vendredi 9h30-12h | 14h-17h

43 rue Joseph-Marie Barré 56400 Auray
accueil.musique@ville-auray.fr · 02 97 56 18 03

www.auray.fr



Conception : CDC / Ville d'Auray - Photos : B. Crye - Ne pas jeter sur la voie publique



ÉCOLE
MUNICIPALE DE
MUSIQUE
D'AURAY
25 | 26



INSCRIPTION
École de musique
2025
2026
d'Auray

Cultures et Droits culturels
École municipale de musique
43 rue Joseph Marie Barré 56400 AURAY
02 97 56 18 03
ecole.musique@ville-auray.fr
www.auray.fr

Missions et projets

Lieu de pratique et d'échanges, l'École de musique municipale d'Auray accompagne les élèves de l'initiation au perfectionnement et ambitionne de rendre les musiciens les plus autonomes possible et de leur donner les moyens d'une vie musicale active.

Découvrir par l'éveil musical

Par le jeu, les jeunes enfants découvrent des styles musicaux et explorent les différents instruments avant leur parcours d'apprentissage.

Ces années d'éveil musical apportent une découverte sensorielle : oreille, voix, corps.

Éveil musical proposé à partir de 4 ans

Récréation musicale ♦ moyenne section
Éveil ♦ grande section
Éveil des grands ♦ CP

Les cours d'éveil musical sont ouverts aux enfants habitant Auray, Brec'h et Pluneret. Les séances sont programmées les jeudis soirs. Les horaires peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits.



Se former

À partir du CE1 et jusqu'à la majorité, l'École de musique accueille les enfants habitant Auray, Brec'h et Pluneret.

Cursus de formation

L'École de musique forme jusqu'à la fin du second cycle.

Cycle 1 : apprentissages fondamentaux

Cycle 2 : approfondissements et autonomie

Le cursus comprend les enseignements suivants :

FORMATION MUSICALE

Son but est de rendre le musicien autonome en le familiarisant avec le langage de la musique. Elle permet de développer son oreille, le sens du rythme, d'apprendre la lecture, l'écriture et s'ouvrir à une culture artistique plus large.

1h/semaine

INSTRUMENTS PROPOSÉS

Percussions : batterie, piano

Cordes : violon, violoncelle, guitare

Vents : saxophone, clarinette, trompette, flûte

Voix : technique vocale (accessible après la mue de la voix)

20, 30 ou 45 min/semaine

PRATIQUE COLLECTIVE

La pratique collective est au coeur du projet de l'école. Chaque élève est intégré à un groupe de pratique collective en fonction de ses possibilités.

1h ou 1h30/semaine

Pour les adultes :

L'École de musique peut recevoir des élèves adultes désireux de se perfectionner, sous contrat d'un an et sous réserve de places disponibles à compter du 1^{er} octobre. Renseignez-vous !

www.auray.fr/Culture-Loisirs/Ecole-de-musique/Pour-les-adultes



Pratiquer

Dans le cadre des pratiques collectives, l'École de musique accueille **les mineurs et majeurs de toutes communes**.

La pratique collective permet de se rapprocher d'autres musiciens et de partager sa passion.

ACCESSIBLE AUX DÉBUTANTS :

- ♦ Harmonie junior
- ♦ Atelier transdisciplinaire (musique de scène / théâtre d'objet)
- ♦ Orchestre à cordes junior
- ♦ Chorale enfant
- ♦ Atelier de technique vocale (à partir de 14 ans)

ACCESSIBLE À PARTIR DE 4-5 ANS DE PRATIQUE ET AUX ADULTES :

- ♦ Harmonie
- ♦ Musiques actuelles
- ♦ Musiques anciennes
- ♦ Orchestre à cordes
- ♦ Atelier Jazz
- ♦ Chorale adulte (à partir de 16 ans)
- ♦ Musique Assistée par Ordinateur